

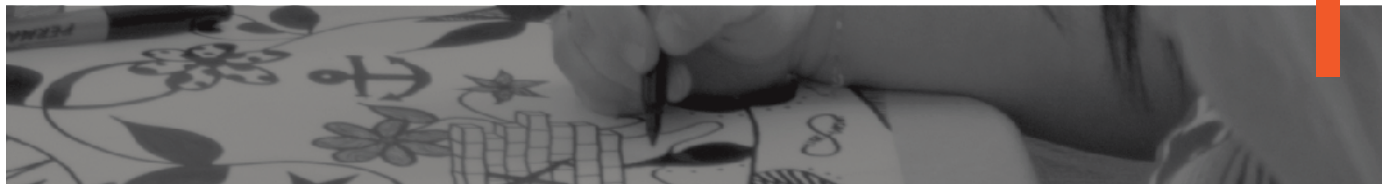
RAPPORT ANNUEL 2016/2017

 Commission scolaire
René-Lévesque



PAR LES PRATIQUES EFFICACES!

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'année 2016-2017 a marqué l'amorce de **la dernière étape de notre Plan stratégique 2014-2017**. Cette période nous a permis à la fois de porter une attention particulière aux bilans à dresser et aux pistes à privilégier pour nous projeter dans l'élaboration prochaine de notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*. C'est un peu comme arriver à la fin d'un chapitre. Avant de tourner la page suivante, un temps de réflexion et de rétroaction s'impose. Nous nous y sommes consacrés, comme nous continuerons de le faire au cours de l'année à venir, pour nous assurer de poursuivre dans la bonne direction et de continuer d'améliorer ce qui peut l'être.

TENIR LE CAP PAR LES PRATIQUES EFFICACES!

Notre thème annuel *Tenir le cap par les pratiques efficaces!* s'est concrétisé par **la bonification et l'ajout de pratiques efficaces** tant sur le plan pédagogique qu'organisationnel. En tant qu'organisation apprenante de plus en plus active, nous avons fait en sorte de consolider notre démarche pour réaliser nos objectifs de persévérance et de réussite. Cela s'est réalisé notamment sous forme de communautés d'apprentissages professionnelles (CAP) et de communautés de pratiques de gestion (COP), dont **la formule de coopération et l'approche collaborative** constituent la pierre angulaire.

Parmi les événements importants, il y aura eu des **consultations ministérielles** auxquelles nous avons participé. Parmi elles, la consultation sur la **stratégie numérique** gouvernementale et la consultation sur la **réussite éducative** qui ont mené à l'élaboration de la *Politique nationale de la réussite éducative* et qui baliseront notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*.

Compte tenu de l'absence de portrait statistique à jour du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), nous ne pouvons que réitérer l'interprétation des résultats du précédent rapport annuel où **nous constatons, non sans fierté, une réduction significative**

du nombre d'élèves ayant décroché et une amélioration du taux de réussite en français écriture de la 5^e secondaire. Ces données encourageantes démontrent que les moyens mis en place depuis notre premier plan stratégique en 2007-2008 portent leurs fruits. Nous nous rapprochons substantiellement des buts visés pour atteindre les cibles de 2020, soit un taux de diplomation de 81 % que nous sommes près d'atteindre.

Bien plus qu'un bilan, ce rapport annuel exprime **la passion et l'engagement de notre grande équipe** qui nous permettent, jour après jour, année après année, de bien tenir le cap sur la persévérance et la réussite de tous nos élèves.



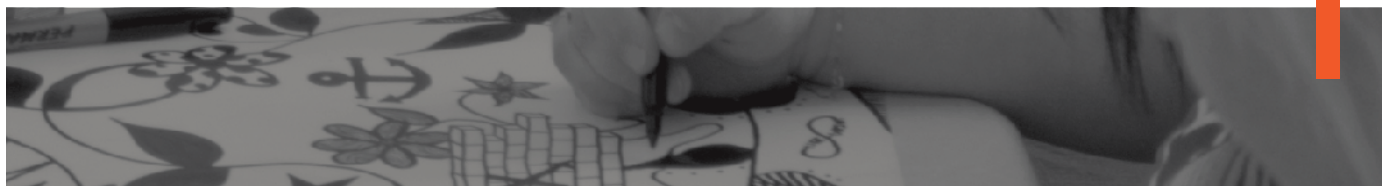
JEAN COUTURE,
Président

CHANTAL BOURDAGES,
Directrice générale

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2016-2017 aura certainement été marquée par de grands chantiers politiques qui ont donné lieu à autant de consultations et d'orientations ministérielles, notamment concernant la stratégie numérique et la réussite éducative. Ces consultations ont fortement teinté la *Politique nationale de la réussite éducative* qui vient placer les fondements, définir les balises et guider l'opérationnalisation de ce grand projet collectif qu'est la réussite de tous nos élèves.

Parallèlement à ces consultations auxquelles nous avons participé, nous étions en processus d'analyse de notre *Plan stratégique 2014-2017* qui vient à échéance cette année. Nous étions déjà en bonne position pour entamer les réflexions et la démarche de mise en œuvre de notre futur *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* dont les balises et grandes orientations sont présentées dans la politique ministérielle.



À l'ère du numérique, ces orientations ne peuvent que s'inscrire dans la réalité du 21^e siècle, et ce, tant pour les élèves que pour le personnel, au premier titre, les enseignants qui doivent être formés adéquatement pour répondre aux nouvelles réalités et besoins émergents. Dans ce contexte, nous avons poursuivi les travaux qui mèneront à l'implantation de notre stratégie numérique, une des premières parmi les commissions scolaires du Québec. Le plan opérationnel qui l'accompagnera est présentement en élaboration, il nous permettra de cibler les meilleures conditions pour l'actualiser en lien avec notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*. Sous notre leadership, cette stratégie numérique pourra se déployer régionalement, en support aux besoins en éducation, en formation et en intégration en emploi.

En cohérence avec notre thématique *Tenir le cap par les pratiques efficaces!* nous avons maximisé nos approches collaboratives d'organisation apprenante en mettant en place des communautés de pratiques dans l'ensemble de l'organisation pour les directions d'établissement, le personnel professionnel et les directions de service, tout en soutenant la dynamique des communautés d'apprentissages professionnelles (CAP) dans chaque établissement.

La littératie étant au cœur des priorités en terme de réussite éducative, nous avons organisé un colloque pédagogique qui a rassemblé quelque 350 participants, enseignants du primaire et partenaires du milieu intervenant en petite enfance, qui ont pu partager leurs connaissances et leurs pratiques. La démarche de prévention en lecture et en écriture se poursuit au préscolaire et au premier cycle du primaire de même qu'avec nos partenaires du milieu afin de soutenir la littératie avant l'entrée à l'école. Une démarche en CAP a également été amorcée au niveau des écoles secondaires visant l'amélioration de la qualité de la langue française et dans les centres pour la rétroaction-évaluation.

Devant la réalité imminente du départ à la retraite de plusieurs gestionnaires de service et d'établissement, un grand chantier a été mis sur pied afin d'actualiser notre structure administrative et notre mode de gestion. Nous travaillons actuellement à un plan d'accompagnement et de transition. Ce chantier, qui requiert temps et énergie, vaudra l'investissement puisque les conditions favorables seront déjà en place pour assurer les transitions et les suivis pour les gestionnaires en processus de départ et ceux en situation d'arrivée.

QUI SOMMES-NOUS?



La Commission scolaire René-Lévesque est une organisation apprenante, ouverte sur son milieu, comptant plus de 1 100 membres du personnel, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la région!

NOTRE TERRITOIRE:

Plus de 300 kilomètres longeant le littoral sud de la péninsule gaspésienne, de Percé jusqu'aux portes de la Matapédia, entre la baie des Chaleurs et les monts Chic-Chocs.

L'ÉQUIPE DU BUREAU DE DIRECTION

GILLES CAVANAGH
Secrétariat général et Ressources matérielles

JOSÉE ARSENEAU
Services éducatifs Jeunes et Adultes

CHANTAL BOURDAGES
Direction générale

RICHARD LITALIEN
Ressources financières et informatiques

CHRISTINE LEPAGE
Services éducatifs Formation professionnelle Réseau FAC

DENIS GAUTHIER
Ressources humaines et Direction générale adjointe

NOTRE BUDGET
82M \$

Précolaire
646

Primaire
2 248

Secondaire
1 653

Éducation des adultes
1 748

Formation professionnelle
530

NOS ÉLÈVES

20°
écoles primaires

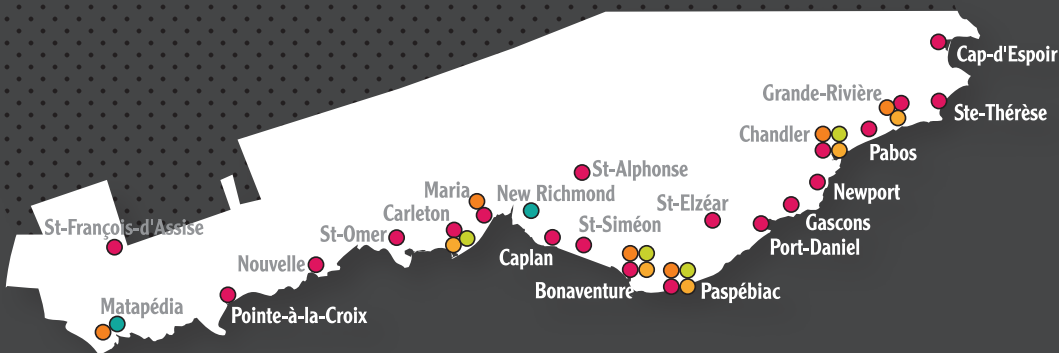
2°
écoles primaires-secondaires

5°
écoles secondaires

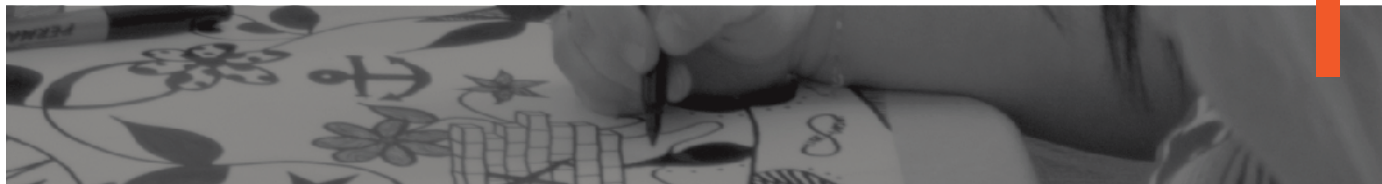
3°
centres d'éducation des adultes

3°
centres de formation professionnelle

NOS ÉTABLISSEMENTS



CONSEIL DES COMMISSAIRES EN 2016-2017



ÉLECTION SCOLAIRE 2018

Dans le contexte de l'élection scolaire prévue le 4 novembre 2018, un projet de division de 12 circonscriptions a été adopté, et ce, suite à un avis public de consultation.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE:

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires a un Code d'éthique et de déontologie. On peut le consulter sur notre site Internet www.csrl.qc.ca sous l'onglet Publications.

NOMBRE DE PLAINTES EN 2016-2017

Le **secrétariat général** a traité 12 plaintes, comparativement à 15 l'année précédente.

Le **protecteur de l'élève** a traité 1 plainte (voir le Rapport du protecteur de l'élève page 19).

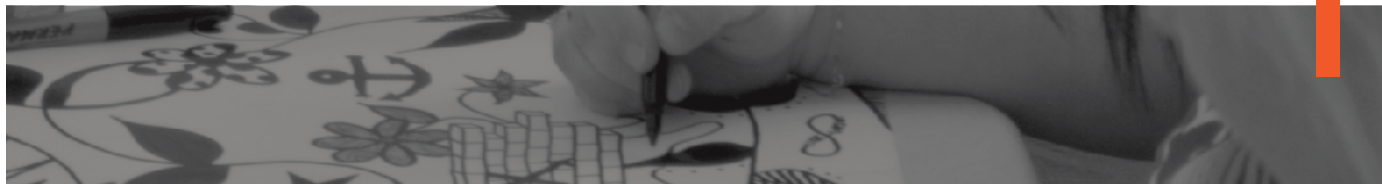


DE GAUCHE À DROITE:

Pierre Arsenault, Paul Lamarre, Josée Méthot, Rémi Gagnon, Jean Couture président, Luc Litalien, Yolande Chouinard vice-présidente, Maggie Bujold, Dyane Beaudin, Doris Méthot, Gérald Legouffe, Richard Duguay, Gisèle Roy et Michel Daigneault.

Absents sur la photo: Louis Lévesque et Marc Lusignan

FAITS SAILLANTS EN 2016-2017



- **Persévérance et réussite** continuent de dominer le palmarès de notre planification.
- **Maintien du taux de diplomation et de qualification** chez nos jeunes de moins de 20 ans.
- **Réduction significative du nombre de décrocheurs** chez nos jeunes.
- **Formation et accompagnement de tous les enseignants** du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire sur la prévention des difficultés en lecture et écriture.
- **Déploiement de communautés d'apprentissages professionnelles** dans les écoles primaires et secondaires de même que dans les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.
- **Formation et accompagnement sur la rétroaction** pour les directions, les enseignants et les professionnels de l'enseignement au


secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.

- **Déploiement de communautés de pratiques pour les directions d'établissement, les directions de service et le personnel professionnel.**
- **Formation et accompagnement des enseignants** des parcours de formation axée sur l'emploi.
- Partenariat pour la formation sur mesure dans **deux projets dans le cadre du programme préparatoire à l'emploi.**
- Renforcement du partenariat entre les secteurs d'enseignement des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle, **pour faciliter la transition et le suivi des élèves durant tout leur parcours.**
- Poursuite de la formation à distance en formation professionnelle et **augmentation**

significative des inscriptions aux cours en soutien informatique.

- Actualisation du **plan de lutte contre la violence et l'intimidation** dans chaque école. Peu d'actes d'intimidation et de violence dans les écoles, aucun n'a été rapporté par le protecteur de l'élève.
- **Augmentation considérable du nombre d'activités parascolaires, culturelles, sportives et entrepreneuriales** pour favoriser la persévérance et la réussite.
- **Contribution majeure à FADIO** (formation à distance inter ordres) pour favoriser le développement pédagogique à l'aide des TIC.
- **Colloque pédagogique sur la littératie** au primaire avec les enseignants du primaire et les partenaires du milieu oeuvrant en petite enfance.





LES 5 BUTS
DE NOTRE
CONVENTION DE
PARTENARIAT

But
1

Augmentation de la
diplomation et de la
qualification avant
l'âge de 20 ans

But
2

Amélioration de la
maîtrise de la langue
française

But
3

Amélioration de
la réussite et de la
persévérance scolaire
chez les groupes
cibles, dont les
élèves en difficulté
d'adaptation et
d'apprentissage

But
4

Amélioration d'un
environnement sain
et sécuritaire

But
5

Augmentation du
nombre d'élèves
de moins de
20 ans en formation
professionnelle

Augmentation
de la diplomation
et de la qualification
avant l'âge de 20 ans



OBJECTIFS :

- Augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans
- Diminuer le décrochage scolaire des élèves avant l'âge de 20 ans

INDICATEUR 1 TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS

ANNÉE DE PUBLICATION DES RÉSULTATS	RÉSULTATS OBTENUS								CIBLE MINISTÉRIELLE 2020
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
SEXES RÉUNIS	68,5 %	67,8 %	65,1 %	72,9 %	76,0 %	76,1 %	77,3 %	77,1 %	81 %
MASCULIN	56,7 %	60,2 %	54,5 %	67,7 %	68,6 %	65,7 %	74,8 %	73,7 %	
FÉMININ	80,0 %	75,0 %	76,1 %	78,0 %	83,1 %	86,1 %	79,9 %	80,9 %	

Source : MEES – Portrait des statistiques ministérielles – Juillet 2016

Le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans a **augmenté considérablement** depuis 2008, notamment chez les garçons.

*Les **moyens** mis en place en 2016-2017 pour atteindre la cible ministérielle en 2020 sont présentés à la page suivante.

INDICATEUR 2 NOMBRE ANNUEL DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGJ

SORTIES ANNUELLES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION	RÉSULTATS OBTENUS										CIBLE DE LA CS EN 2020
	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015		
SEXES RÉUNIS	81	75	50	35	46	35	42	36			30 et moins
PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE	25	9	9	5	7	6	6	6	ND		6 et moins
SECONDAIRE 3	30	35	21	16	19	20	12	14	ND		11 et moins
SECONDAIRE 4	19	16	10	8	9	8	13	12	ND		8 et moins
SECONDAIRE 5	7	15	10	6	11	1	11	4	ND		6 et moins
MASCULIN	51	51	30	24	36	24	26	18	ND		18 et moins
PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE	15	4	5	3	4	4	2	3	ND		4 et moins
SECONDAIRE 3	21	23	12	10	16	15	9	7	ND		7 et moins
SECONDAIRE 4	12	11	7	6	7	4	10	5	ND		6 et moins
SECONDAIRE 5	3	13	6	5	9	1	5	3	ND		5 et moins
FÉMININ	30	24	20	11	10	11	16	18	ND		12 et moins
PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE	10	5	4	2	3	2	4	3	ND		2 et moins
SECONDAIRE 3	9	12	9	6	3	5	3	7	ND		4 et moins
SECONDAIRE 4	7	5	3	2	2	4	3	7	ND		2 et moins
SECONDAIRE 5	4	2	4	1	2	0	6	1	ND		2 et moins

Source : MEES - Portrait des statistiques ministérielles - Juillet 2016

Le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification **a diminué** depuis 2006-2007 chez les garçons et chez les filles. Comme la clientèle ciblée dans notre convention de partenariat se situe surtout aux niveaux du 1^{er} cycle du secondaire et de 3^e secondaire, nous remarquons que les moyens mis en place ont donné des résultats. Cependant, nous devons porter une attention particulière aux élèves les plus à risque.

MOYENS MIS EN PLACE EN 2016-2017 :

- Stratégies efficaces pour soutenir les transitions (avant l'entrée au préscolaire, entre le primaire et le secondaire et entre le secondaire et le post-secondaire)
- Suivi rigoureux de l'élève tout au long de son parcours scolaire jusqu'à l'obtention de son diplôme, en favorisant la continuité des services et en portant une attention particulière aux garçons
- Soutien accru aux projets particuliers favorisant les partenariats entre les secteurs de la formation générale des jeunes et de la formation professionnelle (Pré-Dep)
- Pratiques d'enseignement probantes et efficaces pour répondre aux besoins de la clientèle, notamment au niveau de la rétroaction

Amélioration de la maîtrise de la langue française



OBJECTIFS :

- Intervenir tôt auprès des élèves pour prévenir les difficultés en lecture et en écriture
- Améliorer les taux de réussite en lecture et en écriture au primaire et au secondaire

INDICATEUR TAUX DE RÉUSSITE EN FRANÇAIS, 5^e SECONDAIRE, VOLET ÉCRITURE

ANNÉE SCOLAIRE	RÉSULTATS OBTENUS										CIBLE DE LA CS EN 2020
	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016		
SEXES RÉUNIS	79,9%	80,3%	76,9%	78,6%	79,1%	74,3%	65,9%	76,7%	ND		81,5%

Source : MEES - Portrait des statistiques ministérielles - Juillet 2016

Le taux de réussite en français 5^e secondaire en écriture à l'épreuve de juin 2015 s'est stabilisé. La Commission scolaire prévoit des moyens afin de s'assurer d'améliorer le taux de réussite en français.

MOYENS MIS EN PLACE EN 2016-2017 :

- Pratiques probantes pour prévenir les difficultés en lecture et en écriture au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire
- Plan d'action pour améliorer les résultats aux épreuves uniques en français de 5^e secondaire
- Communautés d'apprentissages pour la prévention des difficultés en lecture et en écriture du préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire dans toutes les écoles primaires
- Accompagnement des écoles, par une bibliothécaire, pour soutenir l'animation et le choix des volumes
- Mise en place d'un continuum d'actions concertées avec les partenaires pour la prévention des difficultés en lecture et en écriture avant l'entrée à l'école
- Pratiques probantes en littératie aux 2^e et 3^e cycles du primaire
- Communautés d'apprentissages en littératie aux 2^e et 3^e cycles du primaire

Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez les groupes cibles, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage



OBJECTIF :

- Augmenter le taux d'obtention d'une première qualification avant l'âge de 20 ans chez les élèves des parcours FMSS et FPT

INDICATEUR TAUX DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS CHEZ LES ÉLÈVES DE FMSS ET FPT

	PROGRESSION DES CIBLES						CIBLE DE LA CS EN 2020
	DÉPART	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
FMSS	56 %	65 %	73 %	60 %	63 %	67 %	81 %
FPT	ND	ND	50 %	29 %	44 %	25 %	81 %

Source : MEES - Portrait des statistiques ministérielles - Juillet 2016

Le taux de qualification dans les parcours de formation axée sur l'emploi a diminué lors de la dernière année en formation préparatoire à l'emploi et a augmenté en formation aux métiers spécialisés. Un plan d'accompagnement est prévu afin d'assurer l'amélioration des résultats.

MOYENS MIS EN PLACE EN 2016-2017 :

- Accompagnement des enseignants par le personnel professionnel pour favoriser l'intégration des élèves en difficulté
- Partage de ressources professionnelles entre les secteurs de la formation générale des jeunes et celui de la formation générale des adultes, dont l'embauche de conseiller en orientation et de psychoéducatrice
- Mise en place de pratiques pédagogiques adaptées aux clientèles plus à risque en formation professionnelle et à l'éducation des adultes
- Actualisation du cadre d'allocation favorisant l'utilisation maximale du personnel œuvrant auprès des élèves en difficulté
- Accompagnement sur la transition de l'école vers la vie active (TEVA) auprès d'enseignants des parcours de formation axée sur l'emploi
- Appropriation des visées des programmes de formation axée sur l'emploi
- Recherche-action en cours pour favoriser la réussite des jeunes inscrits dans les parcours de formation axée sur l'emploi
- Accompagnement d'écoles pour favoriser la réussite des jeunes dans les parcours de formation axée sur l'emploi

Amélioration d'un environnement sain et sécuritaire



OBJECTIFS :

- S'assurer que chaque école définisse sa stratégie d'intervention incluant des mesures d'accompagnement pour les victimes et les témoins
- Poursuivre la promotion de saines habitudes alimentaires et de vie
- Augmenter l'offre et la participation aux activités parascolaires en art, sport, science, informatique, notamment chez les garçons

MOYENS MIS EN PLACE EN 2016-2017 :

- Plans de lutte contre la violence et l'intimidation dans les écoles
- Déploiement de pratiques probantes pour prévenir la violence et l'intimidation
- Nouvelle directive pour l'organisation des activités éducatives permettant de contribuer au développement intégral de l'élève et à l'émergence de relations positives parents-maîtres-élèves
- Entente entre la Commission scolaire et les corps policiers à des fins de prévention, d'enquête et d'intervention en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence
- Annonce d'une allocation du MEES pour la construction d'un gymnase à l'école Sainte-Marie de Cap d'Espoir pour offrir aux élèves du secteur de Percé un milieu plus stimulant où pratiquer l'activité physique
- Réfection de deux terrains de tennis aux polyvalentes de Grande-Rivière et Paspébiac
- Aménagement des espaces de cafétéria dans deux polyvalentes pour rendre plus attractif et agréable ce milieu de vie scolaire
- Travaux importants d'aménagement de la cour de l'école des Audomarois de Saint-Omer
- Transport scolaire supportant la réalisation d'activités parascolaires à caractère culturel et sportif
- Visite de toutes les écoles primaires pour mieux faire connaître l'importance du respect des règles de sécurité dans le cadre de la Campagne de sécurité en transport scolaire
- Mise en place d'un cadre de contrôle de la qualité de l'air dans l'ensemble des établissements de la CSRL
- Travaux de caractérisation et localisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans tout le parc immobilier et formation de tout le personnel d'entretien pour la réalisation de divers travaux en présence d'amiante

Augmentation
du nombre d'élèves
de moins de 20 ans en
formation professionnelle



OBJECTIF :

- Maintenir le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle, notamment chez les élèves de moins de 20 ans

INDICATEUR NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN FP AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

ANNÉE D'INSCRIPTION	RÉSULTATS OBTENUS									CIBLE DE LA CS EN 2020
	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	
SEXES RÉUNIS	110	111	120	122	118	115	116	99	ND	110
MASCULIN	80	67	82	92	72	81	76	73	ND	
FÉMININ	30	44	38	30	46	34	40	26	ND	

Source: MEES - Portrait des statistiques ministérielles - Juillet 2016

Comme il y a décroissance de la clientèle du secteur des jeunes, nous notons une baisse du nombre de jeunes inscrits en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans. Toutefois, nous poursuivons nos efforts afin d'atteindre la cible de 2020.

MOYENS MIS EN PLACE EN 2016-2017 :

- Programme d'exploration professionnelle dans les établissements scolaires
- Développement des projets PRÉ-DEP
- Vaste campagne médiatique de promotion de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
- Tournée « Touche à tout » dans les écoles secondaires offrant des ateliers de manipulation pour valoriser la formation professionnelle
- Journées portes ouvertes dans les centres de formation professionnelle
- Projets novateurs dans toutes les écoles secondaires pour la promotion des métiers traditionnellement masculins auprès des filles

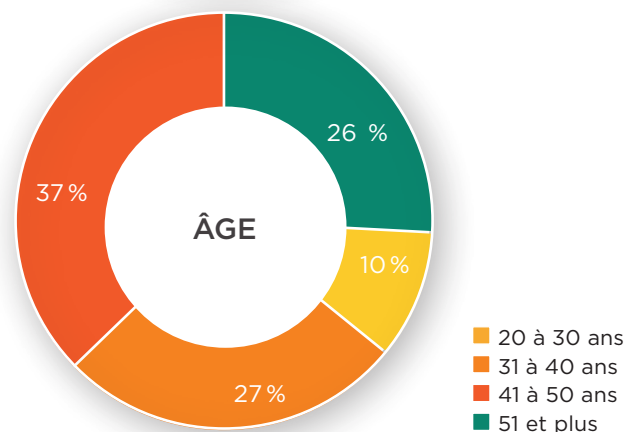
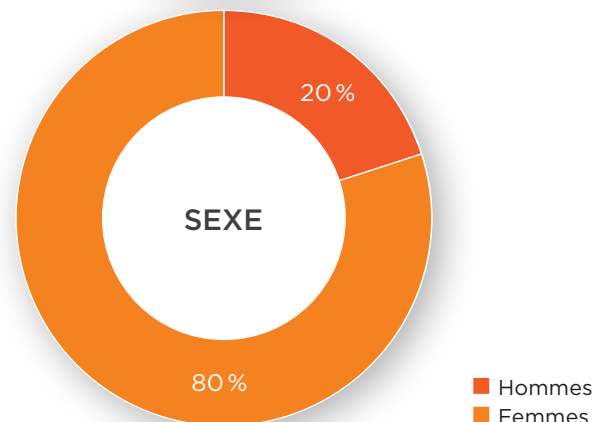
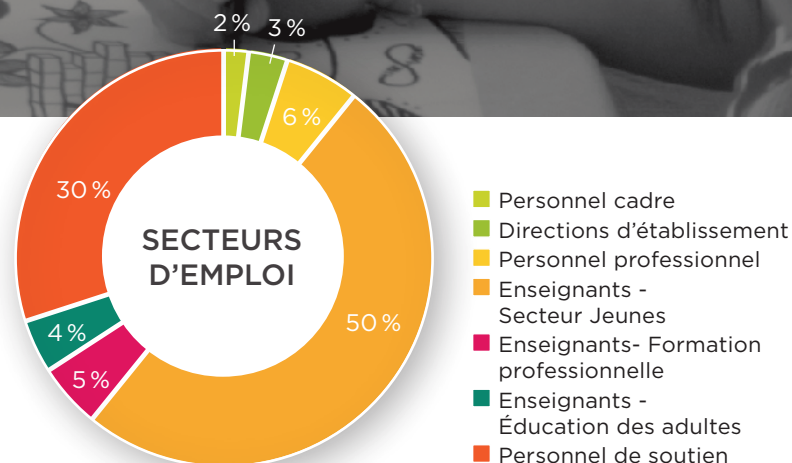
LE PERSONNEL AU SERVICE DES ÉLÈVES

Afin de bien tenir le cap sur la persévérance et la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes, diverses formations ont été offertes à notre personnel en 2016-2017 :

- Poursuite du déploiement de la démarche de supervision du personnel
- Début des stages dans nos établissements des membres de la banque de relève en direction
- Mise en place d'une trousse dans les écoles pour les suppléants occasionnels

FORMATIONS OFFERTES À NOTRE PERSONNEL

- Colloque pédagogique pour le personnel enseignant du primaire en prévention des difficultés en lecture et en écriture
- Formation pour le personnel enseignant des parcours de formation axée sur l'emploi
- Formation sur la rétroaction pour le personnel enseignant du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
- Formation continue pour l'ensemble du personnel enseignant
- Formation continue pour les gestionnaires sur les approches collaboratives
- Développement d'outils communs pour le nouveau personnel enseignant
- Rencontre avec un groupe témoin de nouveaux enseignants pour connaître leurs besoins en accompagnement
- Formation pour le personnel professionnel sur l'accompagnement
- Formation pour le personnel de soutien en services directs aux élèves
- Mentorat pour le personnel technicien en éducation spécialisée
- Formation pour le personnel technicien en organisation scolaire
- Perfectionnements spécifiques et accompagnement continu pour le personnel administratif
- Perfectionnement pour les techniciennes en service de garde
- Formation pour les techniciens en bâtiment et ouvriers certifiés d'entretien
- Formation pour les techniciens en informatique et la technicienne en transport scolaire
- Présentation de nouvelles conventions collectives à l'ensemble des gestionnaires



LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

De par l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* qui exige que chaque organisme fasse état de l'application de certaines dispositions prévues à la Loi dans son rapport annuel, voici deux tableaux cumulatifs illustrant le nombre d'employés, par catégories d'emploi, pour la période ciblée.

813000 René-Lévesque

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1 Personnel d'encadrement	66 547,60	0,00	66 547,60	38
2 Personnel professionnel	91 650,16	22,00	91 672,16	58
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	684 849,66	994,79	685 844,45	786
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	388 122,77	1 283,84	389 406,61	483
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	28 746,26	401,43	29 147,69	23
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 259 916,45	2 702,06	1 262 618,51	1 388

813000 René-Lévesque

	AVRIL 2016 À MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1 Personnel d'encadrement	66 822,78	0,00	66 822,78	42
2 Personnel professionnel	83 415,34	10,50	83 425,84	59
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	661 555,67	636,11	662 191,78	732
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	369 378,05	636,25	370 014,31	448
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	21 918,85	369,25	22 288,10	23
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 203 090,69	1 652,11	1 204 742,80	1 304

INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES ÉLÈVES

UN BUDGET GLOBAL DE 82 M \$:

- 78% du budget alloué aux services aux élèves
- 13% du budget alloué aux activités relatives aux immeubles
- 5% du budget alloué aux activités administratives
- 4% du budget alloué à des activités connexes

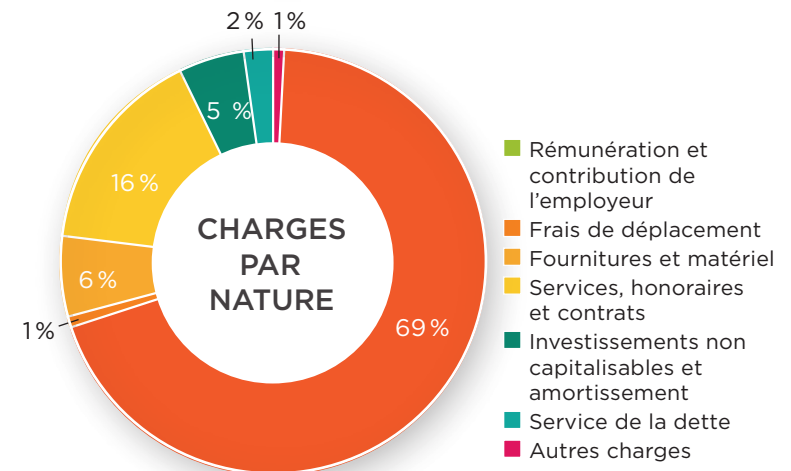
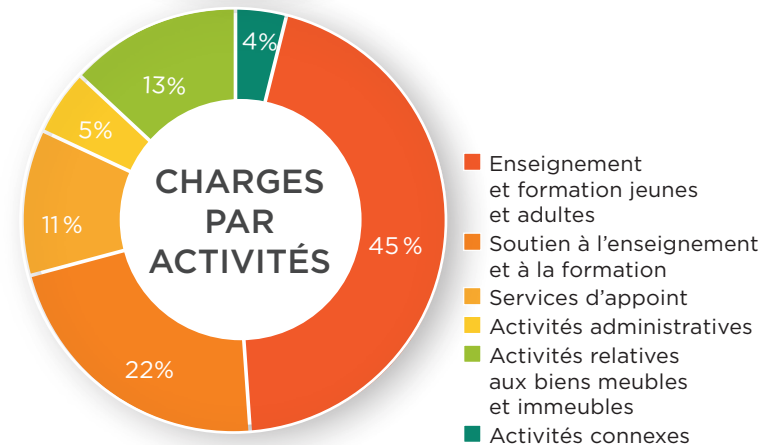
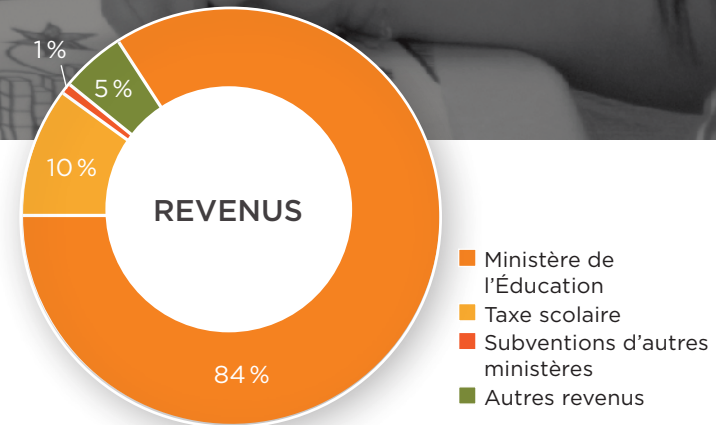
Une masse salariale de **55,7 M\$** investie en personnel pour la réussite des élèves

Une gestion rigoureuse des dépenses administratives

Réalisation de divers projets relatifs à l'amélioration des immeubles et équipements pour **4,7 M\$**

Un surplus annuel de **1,4 M\$**

Un surplus accumulé de **6,6 M\$** (dont 331 000 \$ disponibles selon la réglementation du MEES).



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS



La mission ultime de la Fédération des comités de parents du Québec est de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des parents d'élèves des écoles publiques primaires et secondaires, de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants et leur réussite. Voilà ce que nous nous étions donné comme mission en tant que Comité de parents de la Commission scolaire René-Lévesque. C'est avec beaucoup de fierté que nous pouvons dire que notre objectif a été atteint.

LE PARENT ÉDUCATEUR - LE PARENT CITOYEN ENGAGÉ

Il était important pour nous de revenir à la base du parent engagé pour permettre une meilleure communication et un engagement continu de nos membres. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants : ils en sont les premiers responsables à toutes les phases de leur développement et ils sont les premiers à agir pour s'assurer de leur réussite.

Dans un univers plus concret, le rôle du parent au sein du Comité de parents est un rôle de liaison entre les différentes instances de la commission scolaire, telles que le conseil des commissaires, les conseils d'établissement et les parents. Nous avons donc révisé les règles de régie interne et élaboré des guides permettant aux parents membres de mieux connaître leurs rôles dans les différents comités.

Je tiens à souligner l'équipe incroyable que j'ai eu la chance de côtoyer au cours de l'année 2016-2017. Les membres du Comité de parents ont été impliqués et très présents dans toutes les sphères d'activité.

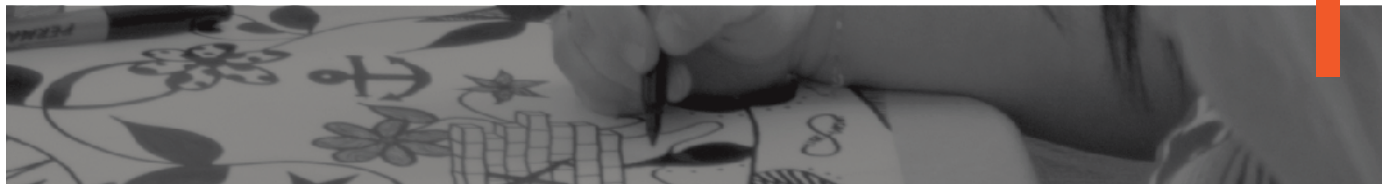


DES PONTS À ENTRETENIR

En soi, le Comité de parents est lui-même un pont entre des territoires qui ont des réalités bien différentes. L'un de nos objectifs a été de garder les couleurs de nos écoles, tout en travaillant en symbiose pour créer des rapports harmonieux entre les différentes écoles et la Commission scolaire. Nous avons eu le plaisir de recevoir, à plusieurs reprises pendant l'année, des membres de la direction de la Commission scolaire pour nous présenter et expliquer différents dossiers. Ce lien entre le comité et la Commission scolaire est important, voire essentiel pour que le comité assume pleinement son rôle consultatif.

Pour être impliquée dans le Comité de parents depuis l'année scolaire 2012-2013, je tiens à souligner l'excellence et la fluidité des communications avec la Commission scolaire, notamment avec la directrice générale qui est toujours disponible et à l'écoute. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont rendu possibles les réalisations de notre comité au cours de l'année 2016-2017.

KARINE LACROIX
Présidente



PRINCIPAUX DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET DE CONSULTATION ET DE TRAITEMENT

- Plan triennal de destination et de répartition des immeubles
- Cadre budgétaire
- Règles de répartition budgétaire
- Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers
- Calendrier scolaire
- Règles de répartition des services éducatifs dans les écoles
- Projet de loi 105
- Révision des règles de régie interne
- Gestion des plaintes (présentation par la CSRL)
- Démarche CAP sur la prévention (présentation par la CSRL)

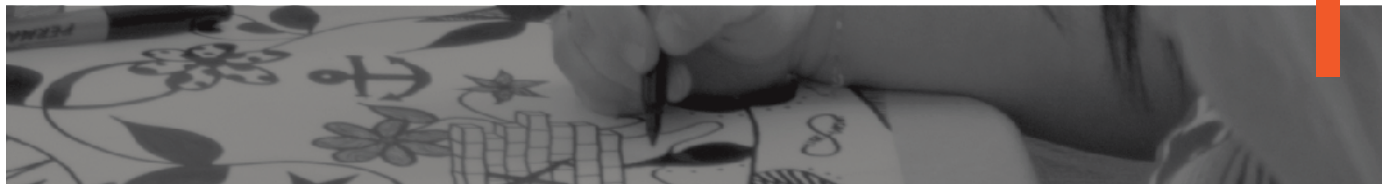
ACTIVITÉS DU COMITÉ

- 6 rencontres régulières et une rencontre extraordinaire – Participation des membres à toutes les rencontres
- 3^e Gala reconnaissance pour les parents organisé par la CSRL
- Conférences de Anne-Marie Audet
- Participation des parents
- Élaboration de guide pour les membres du Comité de parents

PERSPECTIVES 2017-2018

Au cours de la prochaine année, le Comité de parents poursuivra ses efforts pour :

- Établir des guides afin d'aider les parents dans leurs rôles au sein du Comité de parents et des sous-comités
- Augmenter la notoriété du Comité de parents et par conséquent, l'importance de la démocratie scolaire
- Améliorer le rôle consultatif du comité en tenant compte d'un rôle renforcé des commissaires parents
- Continuer la collaboration avec la CSRL pour établir et améliorer les services dans nos écoles



Le protecteur de l'élève a comme mandat d'examiner la plainte de l'utilisateur insatisfait de l'examen de sa plainte par la Commission scolaire. Il peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter que le plaignant subisse un préjudice. Suite à son évaluation, il fait suivre son avis au président du Conseil des commissaires.

En 2016-2017, le protecteur de l'élève a été consulté à 8 reprises pour différents motifs. Au nombre de ces consultations, 5 provenaient du secteur primaire, 2 du secteur secondaire et 1 de la formation générale des adultes. L'ensemble de ces dossiers a été transmis aux personnes désignées et aucun n'a dû être revu par le protecteur de l'élève.

Le protecteur a été saisi d'une seule plainte formelle, et ce, au niveau du secondaire.

SITUATION :

Le parent signifie par écrit (courriel) ses insatisfactions quant à l'attitude de la direction à son égard; aux mesures prises afin de composer avec les comportements de son enfant; aux communications au sujet de son enfant.

De plus, le parent reproche à la direction de l'école de ne pas avoir accompagné son enfant lors d'une intervention de la DPJ en milieu scolaire.

RECOMMANDATION :

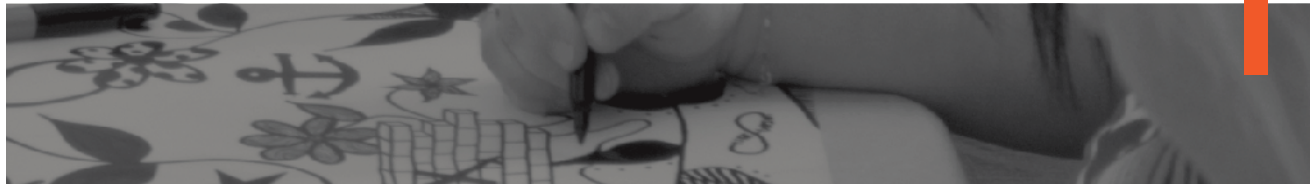
- Qu'une rencontre téléphonique ait lieu dans les plus brefs délais afin de s'entendre sur les modalités de communication et sur la définition de ce qui est considéré comme élément pertinent à communiquer.
- Le protecteur de l'élève propose comme participants à cette conférence téléphonique : le parent et une personne de son choix, la direction de l'école ainsi que la directrice des Services éducatifs de la Commission scolaire René-Lévesque.

Le protecteur de l'élève tient à souligner la collaboration positive des différentes personnes interpellées dans le traitement de ces situations.

BENOIT LAMARCHE
Protecteur de l'élève



RAPPORT RELATIF À L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE



Dans le cadre de la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école* en vigueur depuis juin 2012, la direction d'école doit transmettre à la direction générale de la Commission scolaire un rapport sommaire faisant état de la nature des événements qui se sont produits dans son école et du suivi qui leur a été donné.

De son côté, la Commission scolaire, dans son rapport annuel, doit faire mention de la nature des plaintes qui lui ont été transmises, des interventions qui ont été faites et de la proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Cependant, pour préserver les informations nominatives concernant des élèves, la Commission scolaire est légalement tenue de ne pas publier, ailleurs qu'au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), les données des écoles comptant moins de 30 élèves ou ayant fait l'objet de 5 événements d'intimidation ou de violence et moins.

Puisque nous sommes exactement dans cette situation (c'est-à-dire 5 événements au niveau secondaire (7 établissements) et 6 événements au niveau primaire (20 établissements), le rapport détaillé de ces événements ne sera transmis qu'au MEES.

Aucun de ces événements ou interventions n'ont nécessité un suivi du protecteur de l'élève



PILOTAGE ET SUIVI DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT



Suite à l'adoption de notre Plan stratégique 2014-2017, la Convention de partenariat a été transmise au ministère de l'Éducation en janvier 2015.

Cette *convention de partenariat* est accompagnée des *conventions de gestion et de réussite* conclues entre la Commission scolaire et chacun de ses établissements.

Engagés dans l'atteinte de nos objectifs de persévérance et de réussite des élèves, jeunes et adultes, nous poursuivons l'application de divers mécanismes pour assurer le pilotage et le suivi de notre *convention de partenariat*:

- Comité de pilotage et de suivi du Plan stratégique
- Comité restreint de gouvernance et d'éthique
- Plan de formation continue
- Tableau de bord

Le suivi se fait à partir d'un logiciel d'entrepôt de données (Lumix) alimenté par les indicateurs retenus dans la *convention de partenariat*.

Une personne est désignée spécifiquement comme responsable de ce dossier.

L'analyse des résultats se complète lors de la publication des indicateurs du MEES et des ajustements sont apportés suite à leur analyse.

En cours d'année, un suivi s'effectue périodiquement par le comité de pilotage afin d'apporter les ajustements nécessaires dans le tableau de bord intégré.

**RAPPORT
ANNUEL**
2016/2017



 Commission scolaire
René-Lévesque

145, AVENUE LOUISBOURG
BONAVENTURE (QUÉBEC) G0C 1E0
418 534-3003

 WWW.FACEBOOK.COM/CSRENELEVESQUE/

www.csrl.qc.ca

Design graphique : Anie Cayouette
Photographie : Guillaume Ste-Marie et Jean-Michel Cyr